

Image not found or type unknown



Liquidation judiciaire et confusion de bien

Par **roucheyrolle christophe**, le **07/02/2017** à **10:09**

Bonjour je suis en liquidation judiciaire.

Mon problème est le suivant.

Le liquidateur veut exercer une confusion de bien sur les biens de mon père et de mon oncle en procédure de héritage, est-ce possible.

En vous remerciant.